



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL.2018

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 14

Date de la convocation : 23 Avril 2018

	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR		PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR
G. BOUDIER	X			M. NALATO		X	A Nadine MICHEL
L. PARREAU	X			D. MARTIN	X		
P. JOUBERT	X			G.DABARD	X		
N. MICHEL	X			N. LE GUILLANTON	X		
E.DODINET	X			A. DE LIMA		X	
M. DA SILVA		X		J. LAROUSSE	X		
A. POILLERAT		X		A. RIBEIRO		X	A Muriel FOUGERON
JL. ALLANIC	X			J. LANDRY		X	
M.FOUGERON	X			J. SEJOURNÉ		X	
V. MULLER	X						

Secrétaire de séance : Nadine MICHEL

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le VINGT-SEPT AVRIL à DIX-HUIT HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard BOUDIER, maire.

27-2018 : DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ASSAINISSEMENT

-vu le budget « ASSAINISSEMENT » voté le 29 Mars 2018

Afin de régulariser les opérations financières, il convient de régulariser les opérations comptables comme indiqué ci-dessous.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-1641 : Emprunts en euros	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-1641-11 : STATION EPURATION	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-203 : Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-211 : Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-213 : Constructions	0,00 €	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2156-16 : STATION DE RELEVAGE CLOS CATHERINE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313 : Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVE STISSEMENT	350 000,00 €	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la décision modificative ci-dessus

28-2018 : AQUISITION D'UN TERRAIN POUR AMENAGEMENT DU RESEAU D'EAU PLOUVIALE

Dans le l'optique de futurs travaux d'aménagement du réseau d'eau pluviale, la commune souhaite se porter acquéreur d'une partie de la parcelle cadastrée C103 et de la parcelle C95, sis rue de la gare, propriété de M. FARAGOUT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

EMET un **avis FAVORABLE** à l'acquisition d'une partie de la parcelle C103 pour environ 608 m² et de la parcelle C95 de 750 m² pour la somme de 6000 €

AUTORISE le Maire à signer l'acte d'achat et tous les documents liés.

Questions diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

Affiché le 30 Avril 2018 conformément aux prescriptions de l'article 2121-25 du CGCT